## Prescriptions relatives aux risques rencontrés dans les différentes activités

☐ Mise en œuvre d'appareils ou d'outillages (chap. 30 à 37)







☐ Levage		
AVANT la manœuvre	Chargé de travaux	de:     Baliser ou mettre en place une surveillance     Respecter les règles de levage (examen d'adéquation de levage)     Eloigner toute personne étrangère à la manœuvre     Désigner un chef de manœuvre de:     Utiliser des appareils ou accessoires dont la limite de validité est dépassée
PENDANT la manœuvre	Tout intervenant	de: - Franchir ou retirer les balisages - Séjourner ou de stationner sous une charge
	Tout utilisateur	de:  Etre autorisé et désigné pour diriger une manœuvre et pour utiliser un moyen de manutention  Etre formé pour les opérations d'élingage
	Chef de manœuvre	de: S'identifier (gilet de couleur) Etre en liaison permanente (à vue et/ou à voix) avec le conducteur
FIN de manœuvre	Chef de manœuvre	de: Retirer le balisage mis en place

